



# **ASSEMBLEE GENERALE**

**04/06/2011**

## **Ordre du Jour**

- 1) Approbation du compte-rendu du CD du 07 mai.
- 2) Présentation des bilans moral et financier 2010, vote des comptes 2010.
- 3) Point d'avancement des commissions.
- 4) Présentation des projets :
  - 4a => Création de la commission Ligues.
  - 4b => Révision du règlement d'Ethique Sportive.
- 5) Questions aux commissions.
- 6) Appel à candidature postes au CD - Vote et appel à candidature bureau (réunion du CD).
- 7) Questions diverses et clôture de l'A.G.

|  |   |
|--|---|
| <b><u>les présents ou représentés</u></b><br><b><u>Membres du CD</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Bruno LEMAIRE</li><li>- Patrice GUIGOU</li><li>- Frédéric RIGAL</li><li>- Yves BOIRIE</li><li>- Erick NILES</li><li>- Michaël NORMAND</li></ul> | <b><u>Les excusés</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Dominique BERNARD (Pouvoir Bruno LEMAIRE)</li><li>- Olivier GAUDIN</li><li>- Vincent POULAIN</li><li>- Sylvain CHOQUET</li><li>- Cédric NOVAIS</li><li>- Fabrice ROQUETTY</li></ul> |
| <b><u>Démission</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Alain BREGNARD</li></ul>   |   |

|   |  |
|---|--|
| <b><u>les présents ou représentés</u></b><br><b><u>Président de Ligues</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Martine POIRET</li><li>- Patrice GUIGOU</li><li>- Thierry BAUGEY</li><li>- Brice DECHÊNE</li></ul> | <b><u>Les excusés</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Philippe PENALVER (Pouvoir Bruno LEMAIRE)</li><li>- Vincent POULAIN (Pouvoir Thierry BAUGEY)</li><li>- Philippe DEBERT (Pouvoir Brice DECHÊNE)</li><li>- Nicolas CALVET</li><li>- Christophe FERNANDEZ</li><li>- Willy MOUTIER</li><li>- Frédéric SOUBOU</li></ul> |
|---|--|

|                       |  |
|-----------------------|--|
| <b><u>Invités</u></b> |  |
| - Richard FELTEN      |  |
| - Laurent RENARD      |  |
| - Jonathan DELALBRE   |  |
| - Sabine HOUSSAYE     |  |
|                       |  |

*Début de la séance à 10h05*

**1) Approbation du CR du CD du 07 mai :**

Pour : 7

Abstention : 1

**2) Présentation des bilans moral et financier 2010, vote des comptes 2010.**

❖ Bilan financier :

Voir annexe pour le détail du bilan financier.

Bénéfice net : 18000€.

C'est dû, en grande partie au fait que cette année encore il n'y a pas eu de versement des quote-parts aux Ligues. Cela représente environ 10-12000€.

De plus, il y avait eu du retard dans la saisie des rentrées d'argent, en 2009, qui ont été comptabilisées sur 2010.

Et enfin, il y a eu des dépenses concernant les frais d'avocat pour la commission classement, soit environs 15000 à 20000€.

❖ Budget prévisionnel pour 2011/2012 :

Suite aux résultats, qui n'ont pas été atteints, pour la saison passée, le budget sera identique pour la saison 2011/2012.

Remise en route du versement des quote-parts Ligues.

De plus, renégociation du contrat d'assurance avec SATEC (environ - 8000€)

Et enfin, le contrat du copieur sera à terme en fin d'année 2011. Il faudra réfléchir à la suite soit rachat du copieur, le problème est que le copieur vieilli mal et tombe souvent en panne, soit nouveau contrat de location.

Si la commission ligue (qui sera portée au vote un peu plus tard dans la réunion) est acceptée, il faudra prévoir un budget de fonctionnement.

Se pose la question de la date du bilan comptable (année civile) par rapport à l'activité de la FPS (saison sportive), car obligation de faire l'AG dans les 6 mois qui suivent le bilan.

Cette question devra être posée en AG Extraordinaire.

Quitus au trésorier pour 2010 :

Pour : 9

Contre : 2

Abstention : 0

Comptes approuvés

❖ Bilan moral :

Vie fédérale :

-**Cas ZANETTI** : nous avons tardé à lui remettre son attestation Assedic, (chose faite aujourd'hui) car elle a, suite à une erreur du cabinet comptable, eu un trop perçu de 834.90€, qu'elle n'a toujours pas remboursé à la FPS.

Elle a donc engagé une nouvelle procédure au tribunal des Prud'Hommes, que nous allons utiliser, pour lui réclamer ce trop perçu, ainsi que recalculer sa note de frais, qui n'est pas fiscalement recevable, en l'état actuel des choses.

Arrivées de Sabine Houssaye (mi-septembre) et de Jonathan DELALBRE (mi-octobre) : délais d'une semaine environ pour les licences (hors problème qu'il y a eu avec l'imprimante).

-**Travail auprès de divers organismes :**

C'est un travail de longue haleine, qui vient d'être entamé auprès du *Ministère de l'Education* pour avoir *l'agrément jeunesse populaire*, cela permettra une reconnaissance officielle, l'obtention de subventions...

-*Fédération Olympique de Tir* : un nouveau président a été élu le 10/04/2011, Bruno va le relancer.

-*FAASPTT* Fédération Affinitaire qui n'acceptait jusque là que les associations affinitaires, mais qui pourrait bien d'ici peut en accepter des non affinitaires.

-**Réglementation sur les armes :**

Mauvaise nouvelle :

On avait travaillé sur le fait que les lanceurs ne soient pas classés par rapport à l'apparence, décret 95589, l'Assemblée Nationale a accepté, mais pas le Sénat.

Pas d'acquisition pour les – de 16 ans, même avec une licence de tir.

La détention d'une arme classée 7<sup>ème</sup> catégorie est acceptée pour les – de 16 ans.

Tous les petits éléments que l'on, peut rajouter sur les lanceurs doivent être vendus par un armurier ;

Problème aussi des professionnels du Taser qui veulent que celui-ci soit classé en 7<sup>ème</sup> catégorie, afin d'aller sur le marché du civil.

Gros soucis sur le nouveau texte entre les collectionneurs et l'Etat, exemple : faire passer le contrôle technique à un char !!!

-AFNOR : le 22/06/2011, se déroulera une réunion de travail pour la normalisation des terrains, à la demande de la DGCCRF.

Cela concernera surtout le rapport aux critères clients /exploitants (prestataires)

Cette norme ne sera pas obligatoire, si elle voit le jour, mais toujours est-il qu'en cas d'accident, les tribunaux s'appuieront dessus pour trancher, en disant que des règles de sécurités n'ont pas été respecté.

Rappel : nous pourrions parfaitement décider de faire comme d'autres associations en s'appelant « Fédération Française de Paintball Sportif », hors, cela leurre le public qui croit de se fait que c'est une Fédération officiellement reconnu par l'Etat. Nous voulons montrer à l'Etat que nous sommes à son écoute, qu'il ne reconnait pas le paintball comme un sport.

Par contre, au niveau des nos ligues, il y a une reconnaissance, en tant qu'activité physique : l'agrément DDJS, le fait qu'un préfet ait toute autorité pour faire fermer un terrain...

Il faut quand même noter la baisse constante des licences et le peu d'implication des Présidents de ligues (voir le nombre de présent à cette AG).

Si actuellement, la FPS est dans cette situation précaire, c'est à cause de la fuite des licenciés.

On peut s'interroger :

Il y a le problème de la ligue Alsace/Lorraine (environ -100 licenciés).

Certains Présidents de ligues qui ne vérifient pas les licences et donc certains joueurs ne souscrivent leur licence qu'à la veille du CDF, par exemple.

Certaines ligues qui n'arrivent pas à se monter comme Nord Pas de Calais, ou Pays de Loire, cela fait 3 fois que ça débute, mais cela n'aboutit jamais...

Le problème de fond, c'est que les gens sont licenciés, mais ne s'investissent pas dans la vie associative et sportive. Dans la plupart des ligues, il n'y a aucun sentiment d'appartenance, pas de « moteurs »

A noter tout de même que cette année, nous avons eu 2 grosses sources de ventes de licences loisirs : 1 pro (environ 400 licences) et le trophée de Fougères en Franche comté et Picardie (un peu plus d'une centaine de licences).

Pour les professionnels, la mise en place d'un système de «points» par licence loisirs vendue qui viendrait en déduction de l'affiliation l'année suivante.

Des sessions de phoning ont été faite pour relancer les pro, qui ne s'étaient pas encore ré-affiliés, début janvier 2011.

A ce jour :

Association : 183

Professionnel : 15

Licences compétitions : 1545

Licences loisirs : 1319

Cartes Découvertes : 5800

L'image de la FPS est pourtant bien meilleure, qu'elle ne l'était lors de l'arrivée des membres du Bureau actuel, cette image était très dégradée. Il y avait un lourd passif.

Approbation du bilan moral : unanimité

### **3) Point d'avancement des commissions.**

#### **❖ Commission Internet :**

Voir documents en annexe.

-Evolution de la page d'accueil, qui est plus claire, avec des photos...

-Les icônes pour les terrains, les clubs...

-dans les tableaux de résultats des matchs, il y a dorénavant le nom de l'association, puis le nom de l'équipe.

-Pour le forum, migration vers une nouvelle page PHP.

On peut noter que Face Book et Wikipedia sont les 2 premiers moteurs de recherche, il faut préciser, que c'est Jonathan qui les a créés et suivi cette année.

Attention, il y a une baisse importante du nombre de visiteurs sur notre site. Mais, il ne faut pas oublier que ce site, a été créé il y a 15 ans, avec les moyens de l'époque, et qu'aujourd'hui, les techniques ayant évolué, il va falloir suivre la technologie.

Plusieurs points sont soulevés :

-ne pas modifier trop souvent le site, car il n'est pas facile de s'y retrouver ensuite.

-il faudrait regrouper les différents sites (sites Arbitrage, Score, CDF, FPS) sous un seul canal.

-décentralisation des scores aux Pdts de ligues, cela allègera le travail de Vincent.

❖ Commission arbitrage :

**Demander ses notes à Fred**

-Il n'y a pas eu suffisamment de formation dispensées cette saison, en région, alors pour la saison à venir, augmentation du nombre de formateurs, en s'appuyant sur tous ceux qui sont arbitres nationaux : Véronique Bataille, Chi Viet ho Lee, Bruno Lemaire, qui passeront une initiation fin 06/2011 ; tous les ans une réunion sera organisée afin de faire le point sur l'année écoulée. La 1<sup>ère</sup> réunion se déroulera lors du CDF 2011.

En Alsace, Centre, Midi Pyrénées, ça n'a pas trop fonctionné dû à des problèmes personnels des personnes formées et non pas à la formation.

Il y a une forte demande, émanant de Rhône-Alpes et de Picardie.

-EUROREF : c'est dorénavant la FPS qui propose ses arbitres et non plus Ulrich qui les choisit pour le Millénnium.

-AFCAM : on est adhérent depuis le mois d'avril 2011, ils ont fait une « entorse » au règlement, (car jusque là seules les associations reconnues peuvent adhérer) en nous acceptant ; ce qui est une bonne chose, car cela permet donc la reconnaissance officielle de nos arbitres, comme des arbitres de sport.

Ce qui va nous permettre d'intégrer le tronc commun des arbitres, tous sports confondus. Cette adhésion nous permet aussi de défrayer les arbitres.

Et enfin, point non négligeable, jusque là, à chaque AG de l'AFCAM, le ministre des sports est présent.

-Modification du règlement concernant le coach de bande, côté snake, comme au Millénnium, à partir de la saison prochaine ?

Voté à l'unanimité.

Point à noter, le plus gros vivier d'arbitre se trouve en Ardennes, alors que la ligue vivote...

Mise au point entre Martine Poiret et Frédéric Rigal concernant la non validation de la formation de certains arbitres, cette saison, en IDF. F. Rigal s'est appuyé sur la liste qu'il a reçue pour valider les formations ; il semble que cette liste soit incomplète, ce qui

explique que tous les arbitres n'ont pas été validés. Martine Poiret, lui envoie la liste au plus vite.

❖ Commission compétition Nationale :

Les 3 manches de la LNP, qui se sont déroulées à Paris, Pelissanne et chez Météor, ont rencontré un franc succès au niveau de l'arbitrage, malgré des conditions climatiques délicates à Pelissanne (chaud) et chez Météor (pluie).

La dernière manche se déroule pendant le CDF à Puget/Argens.

❖ Commission DOM-TOM :

Lancement du 1<sup>er</sup> championnat en Guyane.

#### **4) Présentation des projets :**

##### **4a => Création de la commission Ligues.**

Le But de cette commission est de résoudre les problèmes rencontrés dans les ligues, elle a pour mission :

- d'aider à la gestion, le renouvellement et la création des Ligues que se soit dans l'aspect administratif, financier ou dans l'organisation du championnat régional.
- de palier aux défaillances administratives, financières ou d'organisation du championnat des ligues par divers moyens allant du conseil, à la mise sous tutelle, provisoire, de l'organe décentralisé de la FPS (Ligue) afin de résoudre les problèmes rencontrés.
- de résoudre les litiges entre les Joueurs et les ligues ou entre les ligues et la FPS qui ne relèvent pas de l'arbitrage ou de l'éthique sportive.

Cette commission a un coût, c'est pourquoi il est envisagé de ponctionner 1€ sur les quote-part ligues qui au lieu d'être à 7€ seront donc à 6€.

Plus il y aura de personnes qui s'en occuperont et moins il y aura de frais (essence, hébergement, repas...), car les temps de trajets seront plus courts.

Elle sera gérée par Mr Dechêne Brice

Toute candidature sera étudiée, avec le plus vif intérêt.

##### **4b => Révision du règlement d'Éthique Sportive.**

Frédéric Rigal va se charger de le « dépolvériser ». Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Aujourd'hui, seules les fédérations de Judo et de Rugby et la FPS possèdent une charte d'éthique. La FPS en a une depuis son origine, c'est encore un point positif à présenter aux « hautes » autorités.

Est porté au vote le point suivant : en cas de raccrochage, le goal-average est de + 1.

Pour = 9

Abstention = 2

#### **5) Questions aux commissions.**

-Commission éthique : certaines ligues n'ont pas joué le jeu auprès de leurs licenciés : pas de contrôle des licences, durant la saison, le nombre de manches jouées (exemple : 1 ou 2 dimanches, uniquement)...

Cela pénalise les autres ligues qui font bien leur travail !  
Pour remédier à cela, instauration d'une date limite pour la 1<sup>ère</sup> manche de ligue/ format, au 31/12 de chaque année et au maximum 2 manches par journée.  
Voté à l'unanimité.

## **6) Appel à candidature postes au CD - Vote et appel à candidature bureau (réunion du CD).**

Brice Dechêne postule à la commission ligue (voir 4a).

Présentation de Laurent Renard (administrateur du forum de Scénario Paintball et membre du conseil d'administration de la FDGN). Il propose de servir de pont entre la FDGN et la FPS, afin de « dispatcher » les paintballeurs dans les fédérations qui leurs correspondent. Car actuellement, il y a une forte demande des joueurs pour se licencier à la FDGN [uniquement pour le tarif de l'assurance (5€)], mais qui ne pratiquent pas le GN. Il souhaite donc les diriger vers nous afin qu'ils prennent une licence loisirs. Il postule à la commission Loisirs.

Vote pour l'entrée au Comité Directeur de Brice et Laurent :

Votant : 11

Suffrage exprimé : 11

Brice : 8

Laurent : 9

Les 2 sont élus au Comité Directeur.

Vote pour les commissions :

Votant : 10

Suffrage : 10

Laurent pour la commission Loisirs : 10

Brice pour la commission ligues : 10

Vote accepté à l'unanimité.

(Il va falloir vérifier si cela va modifier les statuts)

## **7) Questions diverses et clôture de l'A.**

- Concernant le CDF 2011, à ce jour :

Pro sur place : 4 : Paintball Valley, Accro2paint, Max's sport, Shop Paintball, qui distribueront de la billes Carnage, Draxxus, Tomawak, Sterling.

Attention, quelques associations ont envoyé des rosters non-conformes, (trop de personnes déclarées par format).

L'attribution des places :

16 en semi 3

15 en semi 5 (1 place perdu et non ré-attribuée)

12 en 5 long (Alsace a perdu sa place qui a été donné à l'IDF, idem Languedoc

Roussillon, donné à Midi Py)

Nous n'avons pas encore le 2<sup>ème</sup> terrain, mais il y a des solutions, pour en voir un.

Pour les arbitres, tout est quasiment bouclé.

- Prochainement un trophée de fougères ?

Thierry Baugey va se charger de travailler sur le projet et le présenter aux autres présidents de Ligues, afin qu'ensemble ils puissent monter un Championnat National.

- Attention, il va falloir procéder à la mise à jour des classeurs des ligues, les documents ne sont pas à jour, pour ce faire, tous les ans les ligues doivent envoyer l'affiliation Ligue ainsi que les documents tels que copie de la dernière AG contenant le bilan comptable, déclaration du bureau...

- Il va falloir monter des commissions disciplinaires, car des associations ont fait jouer des moins de 16 ans en compétition, en faisant de fausses déclarations.

- Comme vu précédemment, rétablissement du versement des quotes-parts pour les ligues :

6€ par licence compétiteurs vendue

2€ par licences loisirs vendu (uniquement par les associations/ pas par les pro)

- Dégager 2000€ à 2500€ pour le fonctionnement de la commission ligue.

- Pour la saison 2011/2012, les tarifs restent identiques à la saison passée :

Affiliation association 80€.

Licence compétition 55€.

Licence loisir 20€.

### **Calendrier des prochains évènements de la FPS :**

#### Réunion du comité directeur :

03/09/2011

03/12/2011

04/02/2012

#### CDF 2012 :

Les 02 et 03/06/ 2011

#### AG Extraordinaire électorale :

16/06/2012

***Clôture de la séance à 16h30.***